

quer au prince Gortschakoff par le comte Thun.

Les mêmes courriers remettront aux gouvernements de France et d'Angleterre le projet de note élaboré par ces deux puissances et soumis par elles au cabinet autrichien. L'Autriche est complètement d'accord avec les cabinets des Tuileries et de St-James.

New-York, 13 juillet.

La conscription a commencé ici samedi dernier.

Ce matin, la populace s'étant réunie devant le bureau du prévôt, a envahi ses bureaux, s'est emparée des papiers, a chassé les officiers recruteurs et a mis le feu au bâtiment. Les flammes ont gagné les maisons adjacentes. Les pompiers ayant refusé leur service, beaucoup de maisons ont brûlé. Quinze mille individus environ ont pris part aux troubles. Plusieurs policemen ont été tués.

New-York, 14 juillet.

De grands désordres ont eu lieu la nuit dernière. Une foule considérable, composée surtout d'ouvriers et de femmes, et conduite par un nommé Andrews et par 300 autres chefs, a parcouru en divers corps les principaux quartiers de la ville. Elle a mis le feu à l'arsenal et à bon nombre de maisons. Elle a attaqué et brûlé le bureau du journal la *Tribune*.

Des passants ont été assaillis et dévalisés dans Broadway. Tout nègre rencontré par ces forcenés était tué. Cinquante de ces malheureux ont ainsi péri. L'un d'eux a été pendu; on a ensuite allumé du feu au-dessous de son corps et on l'a brûlé. Le détachement qui était de garde chez le prévôt a tiré sur cette populace, mais il a été vaincu et horriblement maltraité.

Le maire de New-York a convoqué les citoyens pour former une garde spéciale. Des forces militaires considérables ont été appelées de Baltimore.

Les troubles continuent aujourd'hui. Les affaires sont arrêtées. Les magasins et les boutiques sont fermés.

Les journaux républicains accusent le parti anti-abolitionniste d'être au fond de tous ces troubles.

La partie supérieure de la ville est au pouvoir de la populace qui a brûlé et détruit un grand nombre de maisons.

De nombreuses collisions ont eu lieu entre les troupes et la populace. Il a fallu faire usage du canon contre les émeutiers. Il y a eu plusieurs morts. On ne doute pas que la révolte sera bientôt réprimée.

On croit que Lee et la plus grande partie de l'armée de Bragg sont allés défendre Richmond.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

##### CHEMIN DE FER DU NORD.

AVIS AU PUBLIC.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur de prévenir MM. les Voyageurs qu'à partir du 1<sup>er</sup> Août, un Nouveau Train, aller et retour, sera créé entre Lille et Hazebrouck, aux heures ci-après :

Aller	soir.	Rétour	soir.
Lille, départ.	3	Hazebrouck, dép.	5 10
Pérenchies.	3 21	Strazeele.	5 26
Armentières.	3 37	Bailleul.	5 43
Steenwerck.	3 54	Steenwerck.	5 52
Bailleul.	4 03	Armentières.	6 10
Strazeele.	4 20	Pérenchies.	6 25
Hazbr. arr.	4 35	Lille, arrivée	6 50

Ce train, qui est mixte, aura des voitures des trois classes. Il met les stations de l'embranchement d'Hazebrouck, en correspondance directe avec Douai, Valenciennes et Cambrai, au moyen du train partant de Lille à 7 heures du soir.

##### VILLE DE ROUBAIX

Le Conseil de Prud'Hommes de cette ville, partageant l'avis de l'administration municipale, a décidé que la Fête de l'industrie locale se célébrerait cette année,

au lieu de 6 Août prochain, le lundi 17 même mois. Roubaix, le 23 juillet 1863.

A l'instar de Mulhouse, Reims et Amiens Verviers possédera bientôt sa société commerciale et industrielle.

La séance d'adoption des statuts a dû avoir lieu lundi.

Voici comment le but de la société est défini dans la circulaire d'adhésion :

« Le but de la société est la recherche et la diffusion des moyens de développement et de progrès des industries et du commerce de l'arrondissement.

« Recueillir les faits nouveaux qui se produisent dans l'industrie et dans les relations commerciales; mettre en lumière et, si faire se peut, mettre en pratique les idées utiles qui n'osent ou ne peuvent se montrer; travailler à substituer à l'esprit d'isolement l'esprit d'association; établir entre industriels et commerçants les liens d'une solidarité profitable à tous; exciter dans les jours prospères une émulation féconde; relever les courages dans les mauvais jours; être, en un mot, un lien, un stimulant, un appui, voilà le rôle d'une Société industrielle telle que nous la concevons. »

Nous recevons la lettre suivante :

Roubaix, le 27 juillet 1863.

Monsieur le Rédacteur,

« Votre numéro du 26 courant contient une nouvelle lettre de l'un de vos abonnés; je regrette que quelques expressions de cette lettre ne soient pas plus heureuses. Néanmoins, j'y répondrai avec le calme qu'il faut toujours mettre dans toute discussion sérieuse.

« Malgré ses efforts pour faire croire qu'il n'a aucun motif particulier de défendre les riverains du Canal, sa polémique vient prouver surabondamment qu'il éprouve leur cause, sans examiner si les prétentions émises sont basées sur la justice.

« Je n'ai pas défendu et n'ai point envie de défendre les industriels qui ont tout ou partie de leur établissement en dehors de Roubaix, je n'ai voulu que prouver qu'ils étaient dans des conditions beaucoup moins avantageuses que les riverains du Canal; je n'ai voulu enfin que faire connaître la vérité sur la position de tous.

« Je puis prouver qu'avant le mois d'octobre 1857, jamais un industriel qui ne peut déverser son eau, n'avait obtenu l'autorisation d'en puiser au canal, et je l'ai déjà dit, la compagnie concessionnaire ne l'aurait jamais accordée.

« Ce n'est qu'après l'époque où la ville est devenue propriétaire de l'usufruit que certains industriels ont été autorisés à puiser au canal à titre précaire et essentiellement révoquable et dans un intérêt momentané d'ordre public qui doit prendre fin sous peu de temps.

« Tels sont les termes de l'autorisation. « Que votre abonné veuille bien se reporter aux contrats de 1825 et 1837, il verra qu'il n'est accordé aucun privilège de prise d'eau aux riverains du canal. Quand ils ont demandé et obtenu cette autorisation en déclarant se conformer au prix qui serait ultérieurement fixé, ils ne devaient et ne pouvaient compter sur un prix de 4 centimes le mètre cube, puisque ce n'est pas le prix de la force motrice nécessaire pour la puiser aux puits forés dans les autres quartiers.

« Que les autorisations de puiser de l'eau au canal soient données par M. le Préfet, cela est de la plus simple logique, puisque ce magistrat représente l'Etat qui en a la nu-propiété. Mais la ville, en sa qualité d'usufruitière, a bien, il me semble, le droit et le devoir de donner son opinion sur les demandes de prise d'eau.

« L'administration et le Conseil municipal ont parfaitement compris qu'ils ne pouvaient sacrifier les intérêts du plus grand nombre pour protéger quelques intérêts particuliers, le bon sens et la raison

veulent qu'il y ait égalité de charges pour tous les administrés; cette égalité n'existerait plus si l'on donnait aux uns pour un centime ce qui coûte aux autres 20 à 30, ce qui bientôt enfin ne leur coûtera que 5 centimes.

« Quoiqu'on dise mon honorable contradicteur le rapport de M. Monche, du 25 juin 1858 portait que l'eau de l'Escaut coûterait 0,03,829 c. soit en chiffre rond 4 c. Il faut pas perdre de vue, en outre, les réclamations que la compagnie de l'Escaut ne manquerait pas de faire si on puisait dans le Canal 6 à 8 mille mètres cube d'eau par jour au lieu de 2 mille qu'elle ne doit donner qu'en temps de sécheresse.

« Je cherche en vain dans le rapport précité du 25 juin 1858 que l'eau de l'Escaut ne doit coûter qu'un centime, je n'en trouve aucune trace page 29, 30, 31 et 32, mais page 33 je trouve qu'en effet l'eau coûterait 0,03,829, c'est-à-dire près de 4 centimes.

« Votre correspondant annonce que la ville va entrer en procès avec les riverains du Canal, je vous avoue que je suis très étonné qu'après l'excessive modération de l'administration et du Conseil municipal qui pouvaient faire payer 11 centimes ce dont ils ne réclament que 4 cent, je vous n'avoue, dis-je, que la très grande majorité de la ville verrait avec étonnement qu'une vingtaine d'industriels fussent assez ennemis de la justice et de leurs intérêts bien entendus pour se liquer avec deux ou trois de leurs adhérents dans le but de refuser le paiement des sommes légitimement dues à la ville, sommes, qu'ils se sont engagés à payer par signatures apposées au contrat qui les lie. J'ai trop de confiance dans leur honorabilité pour croire non-seulement qu'ils manqueraient à leurs obligations, mais qu'ils veulent s'exposer à payer les frais de justice pour défendre l'intérêt mal compris de quelques-uns.

« Ils comprendront, j'en ai la conviction, qu'ils n'ont plus qu'à payer et à laisser les opposants dans l'isolement. Je le désire sincèrement dans leur intérêt et afin de faire cesser toute division à ce sujet.

« Puisse cette explication catégorique aider à la conciliation que chacun doit désirer, et que l'on m'assure avoir été invoquée dans le Conseil.

« Agréer, etc.

« Votre abonné. »

On nous adresse la lettre suivante :

Roubaix, le 27 juillet 1863.

Monsieur le Directeur,

« Vous trouverez peut-être que vos abonnés se mettent trop souvent au lieu et place de votre rédaction, mais j'espère que vous accueillerez cette note comme vous avez accueilli les autres.

« On a déjà soulevé dans votre journal plusieurs questions non-seulement sur les prix des eaux de la Lys, mais sur l'emploi de ces eaux.

« Il est évident qu'on en tirera tout le parti possible comme agrément et comme utilité.

« On a parlé d'une école de natation. « Les accidents qui arrivent journellement au canal prouvent la nécessité de cette institution.

« La natation est, de tous les exercices du corps, le plus utile et le plus négligé. « On apprend l'écriture, l'équitation, la boxe... distractions fort agréables, sans doute, mais dont le résultat est souvent de se casser le cou avec plus ou moins d'élégance, et l'on néglige un exercice qui non-seulement peut sauver la vie à celui qui le possède à fond, mais qui lui permet de sauver celle de ses semblables.

« Dans les ports de mer, sur le bord des fleuves et des rivières, tous les habitants savent nager.

« Le nombre de personnes arrachées à la mort par certains nageurs en renom pourrait être l'objet d'une statistique plus intéressante et plus utile que tant d'autres

qui nécessitent de longues recherches et un nombreux personnel.

« Une école de natation sera certainement établie à Roubaix, mais cet établissement ne peut être fait cette année.

« Or, il y a encore deux mois pendant lesquels on prendra des bains dans le canal, et l'on peut craindre la répétition d'accidents semblables à ceux qu'on a eu à déplorer dernièrement.

« L'administration municipale pourrait, ce me semble, choisir, le long du canal, l'endroit le plus propice et le moins dangereux. On bâtitrait un local provisoire qui serait occupé par un ou deux maîtres de natation et où l'on trouverait tous les ustensiles nécessaires à cet exercice.

« Je n'entre pas dans les détails d'organisation faciles à régler par des hommes spéciaux.

« Cette entreprise ne peut et ne doit pas être une question de bénéfice. Je la crois utile. J'en donne l'idée. L'exécution en est facile, et ne doit elle servir qu'à sauver un seul homme, je serais heureux de l'avoir émise.

« Veuillez agréer, etc. »

« Un abonné. »

M<sup>me</sup> la duchesse de Croÿ, née princesse de Ligne, qui habitait le château de l'Hermitage, près Bon-Secours, vient de mourir au château de Trazegnies, à l'âge de vingt-trois ans.

Tous ceux qui ont connu la princesse de Croÿ rendront un digne hommage à sa mémoire et à ses éminentes qualités. Les pauvres garderont le souvenir de son dévouement et de son inépuisable charité.

La duchesse de Croÿ était fille du prince de Ligne, président du Sénat belge.

Le tribunal correctionnel de Lille vient de condamner à trois mois de prison et 25 francs d'amende le nommé Ed. Duprez, chauffeur chez M. P. Bossut, pour avoir, étant en état d'ivresse, chauffé la machine au point d'avoir exposé à une explosion et pour avoir frappé et injurié son contre-maître.

##### Tir de l'Hôtel des Pompiers.

Les amateurs ayant pris des séries au Tir à la carabine Flobert, de l'Hôtel des Pompiers, sont informés que la clôture du Tir aura lieu jeudi 30 courant et qu'il sera procédé à la distribution des prix ledit jour à huit heures du soir.

Le président du Tir,

E. BARBOTIN.

##### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 26 juillet 1863.

Sommes versées par 116 déposants, dont 22 nouveaux. fr. 16,874 86

16 demandes en remboursem. 3,771 80

Les opérations du mois de juillet sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

##### AVIS.

Les personnes qui auraient des chambres ou des appartements à louer, pour l'époque des fêtes de Roubaix, sont priées de vouloir bien en informer l'administration municipale.

##### RAPPORT

sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix, présenté par le Maire au Conseil municipal dans la séance du 9 mai 1863.

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

##### SECTION II. — ÉTAT-CIVIL.

Naissances.

Enfants légitimes :

Garçons.	965
Filles.	963
	1,928

##### Naturels reconnus :

Garçons.	2
Filles.	2
	40

##### Naturels non-reconnus :

Garçons.	97
Filles.	85
	182

Total général des naissances légitimes et naturelles.... 1,070

Filles.... 1,050

2,120

23 naissances doubles ont produit 23

garçons et 23 filles. Le rapport des 2,120 naissances de Roubaix avec ses 82,131 de population, est de 40-66 par 1,000; il était en 1861 de 44-52.

Celui des enfants naturels nés à Roubaix étant de 192 sur 2,120 naissances, donne 9-05 par 100 naissances; il était en 1861 de 8-84.

##### Mariages :

Entre garçons et filles.	322
Entre veufs et filles.	48
Entre garçons et veuves.	46
Entre veufs et veuves.	43
	369

##### Nombre de mariés qui ont signé :

Époux.	166
Épouses.	414
	277

Mariages précédés d'actes respectueux. 0

— précédés de contrats. 42

— contenant légitimation. 50

Nombre d'enfants ainsi légitimés. 65

369 mariages sur 52,131 habitants donnent 7-07 pour 1,000.

##### Décès :

Garçons.	510
Hommes mariés.	441
Veufs.	59
	719

Filles.	465
Femmes.	129
Veuves.	81
	675

1,394

##### TABLEAU PAR AGE

Sexe masculin féminin ensemble

De 1 jour à 1 an 218 162 380

» 1 an à 5 ans 188 180 368

» 5 ans à 10 » 27 33 60

» 10 » 15 » 3 12 15

» 15 » 20 » 18 23 41

» 20 » 25 » 22 20 42

» 25 » 30 » 27 27 54

» 30 » 35 » 15 13 28

» 35 » 40 » 16 26 42

» 40 » 45 » 23 17 40

» 45 » 50 » 20 16 36

» 50 » 55 » 31 18 49

» 55 » 60 » 27 20 47

» 60 » 65 » 21 26 47

» 65 » 70 » 22 18 40

» 70 » 75 » 15 15 30

» 75 » 80 » 20 17 37

» 80 » 85 » 5 20 25

» 85 » 90 » 1 2 3

» 90 » 95 » 0 1 1

719 675 1,394

##### Décès par mois

Sexe masculin féminin ensemble

Janvier. . . . . 61 58 119

Février. . . . . 63 53 116

Mars. . . . . 74 80 154

Avril. . . . . 84 71 155

Mai. . . . . 63 55 118

Juin. . . . . 51 44 95

Juillet. . . . . 45 45 90

Août. . . . . 57 50 107

Septembre. . . . . 52 41 93

Octobre. . . . . 43 40 83

Novembre. . . . . 56 61 117

Décembre. . . . . 70 68 138

719 675 1,394

trement que par un léger hochement de tête, elle se mit à causer à voix basse avec le docteur, et celui-ci ôta son paletot et se chauffa au foyer.

Après quelques autres préparatifs, pendant lesquels le jeune officier, tantôt se jetait sur le sofa avec tous les signes du désespoir et de l'impatience, tantôt saisissait la main du docteur avec des gestes suppliants, un petit coin de rideau fut soulevé. La faible lueur d'une lampe éclairait de ses reflets mystérieux un lit de repos, sur lequel on apercevait, entre les rideaux blancs, la pâle figure d'une femme jeune et belle, plongée dans un profond assoupissement, peut-être même évanouie; mais, dès que le docteur et M<sup>me</sup> Jorman furent entrés dans le sanctuaire, le rideau retomba, et tout disparut aux regards des profanes.

Ce ne fut que vers sept heures du matin, quand déjà M<sup>me</sup> Maning était levée depuis longtemps, qu'elle fut tranquillement par la certitude du retour de son mari.

« Eh bien, Maning, si tu n'es pas de pierre, tu me diras maintenant quelque chose qui me satisfasse.

« J'ai horriblement sommeil, voilà tout ce que je puis te dire.

« Maning, cher Maning, ne sois pas si méchant!

« Et toi, chère Henriette, ne sois pas si enfant! Quant à cette affaire qui n'a que trop longtemps excité ta curiosité, le mieux que tu puisses faire, c'est de tâcher de l'oublier. Qu'y a-t-il donc de si remarquable dans un événement qui se passe tous les jours sans qu'on y fasse attention? Mais tu sais qu'il est contraire au serment de mon état de parler quand

j'ai promis de me taire; tu sais aussi que je ne suis pas homme à manquer à ma parole pour satisfaire la curiosité d'une femme. Et maintenant, bonne nuit! Si cela te fait plaisir, tu peux voir dans mon portefeuille ce que m'ont valu mes peines; depuis longtemps tu desirais une nouvelle robe de soie noire; tu en auras là la moitié.

« Elle fut donc forcée de laisser le docteur s'endormir, et elle se consola en trouvant dans le portefeuille un billet de banque de cent rixdales.

« Un mois après, le rideau avait disparu de la chambre de M<sup>me</sup> Jorman, et les innombrables visiteuses pouvaient contempler librement les murailles, et toiser chacun des meubles d'un œil de curiosité non satisfaite. Quel déluge de suppositions de toute espèce! A la fin, cependant, il ne resta plus qu'à livrer le tout à l'oubli. Seules, M<sup>mes</sup> Lidholm et Maning n'avaient pas perdu tout espoir. Si elles avaient pu voir le registre de la paroisse! Mais le prévôt n'avait pas été cette fois plus accessible que le docteur, et, pour l'en punir, sa femme avait résolu de jeter, à tout prix, un coup d'œil sur ce livre, lorsqu'un fièvre dangereuse dont elle fut atteinte vint traverser ses calculs. Après sa guérison, quand elle reçut une visite de sa bonne amie, M<sup>me</sup> Maning, elle lui confia en secret — et ce secret fut gardé pour de bonnes raisons — que, pendant sa maladie, elle avait découvert leur projet à son mari, et que le prévôt était entré dans une si grande colère qu'il avait fallu bien des prières pour le décider à taire la chose au docteur.

M<sup>me</sup> Maning, qui frémissait à la seule pensée de la scène qu'une telle découverte lui attirerait de la part de son mari, ne

parla plus jamais, depuis lors, de la dame mystérieuse, de cette femme qui avait paru et disparu, toujours enveloppée du même nuage. La mémoire de cette aventure se conserva, il est vrai, tant que la nouvelle robe de soie noire fut dans son éclat; mais ensuite, à mesure qu'elle déclina, on vit s'effacer en même temps le souvenir de son origine inexplicable.

« Depuis ce temps-là jusqu'à l'époque où commence une nouvelle partie de notre récit, M<sup>me</sup> Maning eut sans doute occasion de briller dans plus d'une nouvelle édition de la robe de soie noire.

##### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

L'avant-courrière du jour lutait encore contre le faible crépuscule d'une nuit de juin, quand un cheval, couvert d'écume et tout haletant de la rapidité de sa course, s'arrêta dans la cour de derrière d'une maison de campagne que tenait en location le colonel baron de Vallis.

Gustave, jeune garçon qui avait été probablement placé en vedette, à en juger par la rapidité avec laquelle il était accouru d'une éminence voisine, demanda, tout hors d'haleine :

« Quelles nouvelles, Blom? Je suis sûr que, cette nuit, madame n'a pu fermer l'œil d'inquiétude.

Sans répondre un seul mot à cette question catégorique, Blom lui jeta la bride, avec la dignité d'une personne qui sait qu'elle a affaire à un inférieur.

« Emmène le cheval, dit l'homme de livrée, en s'essuyant le front, et prends soin que le palefrenier s'en occupe tout de suite.

« Mais, objecta Gustave d'un air mécontent, est-ce que le cheval presse tant? Madame est si inquiète; il doit y avoir un message pour elle?

« Fais ce que je t'ai dit, Gustave, puis tu iras porter cette lettre; pendant ce temps-là, je frapperai chez l'intendant.

Gustave partit comme une flèche, remit le cheval au palefrenier, et, saisissant ensuite la lettre en question avec autant d'avidité que si l'affaire le concernait personnellement, il disparut par la porte de la cuisine.

M. Blom, non encore introduit, continuait d'annoncer son arrivée à la porte de la petite maison rouge habitée par la famille de l'intendant. Mais avant qu'on se fût rendu à son désir, une fenêtre de la maison de maître s'ouvrit, et le colonel lui-même avança la tête au-dessus.

« Holà! Blom! Est-ce toi? Pourquoi ne pas frapper à la grande porte? De quelles nouvelles es-tu porteur?

« Et le colonel, dont les manières annonçaient l'impatience la plus vive, fit de la main un signe impérieux. Le domestique courut vers la fenêtre et s'inclina profondément.

« Viens-tu d'arriver à l'instant, Blom?

« Oui, M. le colonel; l'état du vieux baron a beaucoup empiré depuis que M. le colonel l'a quitté hier, et la dame de Latop m'a envoyé ici avec une lettre pour M<sup>me</sup> la baronne.

« Ma belle-sœur a donc passé la nuit à Rinholm? Sa voiture était pourtant attelée quand je suis parti.

« Mais, aussitôt après, le baron a eu une crise très-violente; c'est pourquoi cette dame a fait dételer et est restée.